

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des installations
classées, des impacts
environnementaux et des
déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 33

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
denv.contact@province-
sud.nc

N° 2015-23575/DENV

Nouméa, le 10 août 2015

RECEPISSE

de déclaration d'une installation classée

Le président de l'assemblée de la province Sud,

Soussigné, **CERTIFIE** avoir reçu à la date du 28 août 2014, complété le 26 mars 2015, le dossier de déclaration de la SCI LINOA, relatif à l'exploitation d'un ouvrage de traitement et d'épuration des eaux usées du centre commercial du Pont des Français, sis lot n° 612, section Mission, au Pont des Français, commune du Mont-Dore.

Le classement de l'activité de cette installation au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement est le suivant :

Rubrique	Désignation	Capacité	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
2753	Ouvrages de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées	115 équivalent -habitants	50 < nombre d'équivalent-habitants ≤ 500	Déclaration	Délibération 10277/DENV/SE du 30 avril 2009

Monsieur le gérant de la SCI LINOA est tenu de se conformer à la délibération susmentionnée fixant les prescriptions applicables.

Le présent récépissé est délivré en application des dispositions de l'article 414-5 du code de l'environnement de la province Sud.

En vertu de l'article 415-6 du code de l'environnement, il est rappelé que tout changement d'exploitant doit faire l'objet d'une déclaration au président de l'assemblée de la province Sud dans le mois qui suit la prise en charge de l'exploitation.

En vertu de l'article 415-7 du code de l'environnement, une déclaration de mise en service de l'installation devra être adressée au président de l'assemblée de la province Sud en deux exemplaires.

**Pour le président et par délégation,
la directrice de l'environnement, par intérim**


Céline MARTINI